

Un nouveau rapport du CII vise à améliorer la préparation des infirmières, leurs interventions et relèvement lors de catastrophes

Genève, Suisse, le 5 novembre 2019 – À l’occasion de la Journée mondiale de sensibilisation aux tsunamis qui est observée aujourd’hui, le Conseil International des Infirmières (CII) publie un document de référence, récemment mis à jour, traitant de la manière dont les personnels infirmiers devraient réagir lors d’une catastrophe. La nouvelle version du rapport sur les *Compétences de base pour les soins infirmiers en cas de catastrophe* décrit ce que les infirmières devraient savoir et être en mesure de faire pour assurer une prévention, une préparation, une intervention et un rétablissement efficaces dans des situations d’urgence.

Depuis 2010, plus de 2,6 milliards de personnes ont été touchées par des phénomènes naturels tels que tremblements de terre, tsunamis, cyclones, vagues de chaleur, inondations et autres événements extrêmes. Ces phénomènes, qui entraînent souvent un nombre considérable de victimes, risquent de submerger les ressources médicales disponibles localement et d’avoir des répercussions durables sur le système de santé.

Le CII a collaboré avec d’autres organisations mondiales à la définition des *Compétences de base pour les soins infirmiers en cas de catastrophe*, avec pour but d’améliorer la prévention, la préparation, la réponse et le rétablissement en cas de catastrophe.

Le document de référence, qui vient mettre à jour et remplacer les versions précédentes, décrit les compétences dont les infirmières doivent disposer, en fonction de leur carrière et de leur expertise personnelles.

Mme Annette Kennedy, Présidente du CII, relève à ce propos que :

« L’adoption des nouvelles compétences dans le monde entier signifiera que toutes les infirmières pourront contribuer efficacement à alléger le fardeau qui pèse sur leurs patients et sur leurs collectivités lors d’une catastrophe. »

J’aimerais saisir cette occasion pour féliciter toutes les infirmières qui se mobilisent et qui viennent en aide aux personnes les plus désespérées et les plus vulnérables – je ne cesse de m’étonner de voir comment les infirmières, dans les situations les plus difficiles, non seulement prodiguent les soins essentiels mais aussi assument des rôles de direction, de coordination et d’encadrement.

J’aimerais également remercier les infirmières expertes qui ont œuvré à la compilation des compétences reprises dans notre document de référence, qui orientera la pratique infirmière et la formation dans ce domaine au cours des prochaines années. »

Les compétences décrivent ce que l'infirmière ou l'infirmier doit être en mesure d'accomplir dans une situation donnée, en fonction de son expérience professionnelle.

Les compétences du Niveau 1 sont celles de tous les personnels infirmiers diplômés, notamment les infirmières employées dans des hôpitaux, des dispensaires ou centres de santé, de même que des personnes actives dans la formation aux soins infirmiers.

Les compétences du Niveau 2 sont celles de toute infirmière ayant atteint les compétences du Niveau 1 et étant, ou souhaitant être, désignée comme première intervenante en cas de catastrophe au sein d'une institution, d'une organisation ou d'un système.

Les compétences de niveau 3 seront développées à l'avenir. Ils s'adressent aux infirmières qui interviennent en cas de catastrophes et d'urgences très diverses et qui font partie d'une équipe pouvant être déployée.

Les compétences sont organisées en huit domaines :

- **Préparation et planification** - mesures prises en dehors de toute situation d'urgence particulière, en vue d'améliorer l'état de préparation et la confiance dans les actes à réaliser pendant une situation de catastrophe
- **Communication** - approches de la transmission des informations essentielles dans le milieu de travail ou lors de missions d'urgence, et pour documenter les décisions prises
- **Systèmes de gestion des incidents** - structure d'intervention en cas d'urgence ou de catastrophe, telle qu'exigée par les pays, organisations ou institutions, de même que les actions nécessaires pour rendre cette structure effective
- **Sûreté et sécurité** - faire en sorte que les infirmières, leurs collègues et les patients n'ajoutent pas au fardeau de l'intervention par leurs pratiques dangereuses
- **Évaluation** - collecte de données au sujet des patients, familles et communautés assignés, sur la base desquelles les interventions infirmières seront menées
- **Intervention** - mesures cliniques ou autres prises en réponse à l'évaluation des patients, familles ou communautés dans le cadre de la gestion de l'incident
- **Rétablissement** - toute mesure prise pour faciliter la reprise du fonctionnement de l'individu, de la famille ou de la communauté avant l'événement, ou pour le porter à un niveau supérieur
- **Droit et éthique** - cadre légal et éthique des soins infirmiers en cas de catastrophe ou de situation d'urgence

Notre document de référence a été rédigé au terme d'une année consacrée à l'analyse, d'une part, de la pratique contemporaine et, d'autre part, des documentations antérieures. Les expertes et experts suivants ont contribué à cette analyse :

Rowaida Al-Maaitah, BSN, MPH – Professeure, Université scientifique et technique de Jordanie.

Lisa Conlan, BScN, MoN, DoN – Directrice des programmes de niveau pré-inscription, Université de Sydney, Australie.

Kristine Gebbie, BSN, RN, MN, DrPH – Professeure, Université Flinders, Australie.

Alison Hutton, DipN, BN, Cert of Paed Nurs, MoN, PhD – Déléguée à l'Association mondiale de médecine en cas de catastrophe et de situations d'urgence (WADEM).

Joanne C. Langan, BSEd, BSN, MSN, PhD –Professeure, Université de Saint Louis,, États-Unis.

Alice Yuen Loke, BSN, RN, MN, PhD, FAAN, FHKAN – Professeure, Université polytechnique de Hong-Kong.

Amanda McClelland, BNRN, Grad Dip, MPH, MBA – Première Vice-Présidente de Resolve to Save Lives.

Arwa Oweis, RN, DNSc – Conseillère technique régionale de l’OMS pour les personnels infirmiers et paramédicaux, Bureau régional de l’OMS de la Méditerranée orientale.

Kristine Qureshi, RN, CEN, PHNA-BC, FAAN, PhD – Doyenne associée chargée de la recherche et de la santé mondiale, Université d’Hawaï, États-Unis.

David Stewart, BNRN, MHM – Directeur associé au Conseil international des infirmières.

Virpi Teinilä, BScN, MPH – Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.

Tener Goodwin Veenema, PhD MPH MS RN FAAN – Université Johns Hopkins, États-Unis.

Cynthia Vlasich, MBA, BSN, RN, FAAN – Directrice des initiatives mondiales à Sigma Theta Tau International, société honorifique des soins infirmiers.

Aiko Yamamoto, RN, RNMW, PhD – Ancienne présidente de la Société mondiale des soins infirmiers en cas de catastrophe.

Veillez trouver le rapport [ici](#).

* * *

Note pour les rédactions

Le **Conseil international des infirmières** (CII) est une fédération de plus de 130 associations nationales d’infirmières, représentant plusieurs millions d’infirmières dans le monde entier. Géré par des infirmières et à l’avant-garde de la profession au niveau international, le CII plaide pour des soins de qualité pour tous et pour des politiques de santé solides, partout dans le monde.

Pour de plus amples renseignements, prendre contact avec Gyorgy Madarasz, attaché de presse (madarasz@icn.ch et téléphone : +41 22 908 01 16).

www.icn.ch
[@ICNurses](https://www.instagram.com/ICNurses)